

**MAIRIE DE RUNAN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, le mardi 12 mai à 19h00, sous la présidence de Monsieur Yvon LE BIANIC, Maire.

**Présents :** Yvon LE BIANIC, Erwan ELIES, Anne AMOR, Serge RICHARD, Christophe LE BIHAN, Marie Christine LE ROUX, Erwan LE BOZEC, Julie BURGAUD, Mathieu LE DAN-TEC, Patricia ROUAULT

**Absents excusés :** Yvon LE FRIEC (procuration à M. Yvon Le Bianic)

**Nbre de conseillers : 11**

**Date de la convocation : 2 mai 2022**

**Présents : 10**

**Nombre de pouvoir : 1**

**Votants : 11**

**Secrétaire : Marie Christine Le Roux**

**Objet : Subventions**

Monsieur le maire propose à l'assemblée les subventions suivantes :

<b>Organisme</b>	<b>2022</b>
Amicale Chasseurs Ploezal Runan	150
Comité des fêtes de RUNAN	150
Run Ar Gan	150
Kistin café	150
Kistin café Subvention de lancement	150
ASL Tennis	180
Ass Cyclo Plouec du Trieux	40
Entente du Trieux	200
Médaillés militaires	20
Anacr	20
Anciens algérie	35
Union Nationale des combattants	20
Amicale des Sapeurs-Pompiers	40
Amicale Laïque de Ploezal Runan	450
OCCE (coopérative scolaire)	150
Foyer socio-éducatif collège	50
L'escalade roch n block	0
Festirural subvention exceptionnelle (100 €)	100
Eau et rivière de Bretagne	20
Chambre des métiers	20

Des débats s'engagent pour certaines associations :

⊙ **Subvention Amicale Chasseurs Ploëzal Runan**

Mme Anne Amor demande une réunion avec les chasseurs.

M. Erwan Eliès demande un regard global sur les montants des subventions. De plus, il demande si c'est bien le rôle des amicales de chasseurs de réguler les espèces.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 10 voix pour et 1 abstention

- **VALIDE** les subventions proposées
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

⊙ **Subvention Comité des fêtes**

M. Serge Richard, président du comité des fêtes sort de l'assemblée, il ne prendra pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 9 voix pour et 1 abstention (M. Erwan Le Bozec)

- **VALIDE** La subvention de 150 €
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

⊙ **Subvention Runargan**

*M. Christophe Le Bihan, président de Runargan sort de l'assemblée, il ne prendra pas part au vote.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** La subvention de 150 €
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

⊙ **Subventions Kistin Café**

*Mme Anne Amor, M. Erwan Eliès et M. Erwan Le Bozec, co présidents du Kistin Café sortent de l'assemblée, ils ne prendront pas part au vote.*

M. le maire donne lecture du courrier reçu de l'association.

M. Le Dantec indique que 300 € n'est pas excessif pour une association qui démarre. Il propose d'allouer de manière exceptionnelle cette année la somme de 300 €.

M. Serge Richard propose que le montant de 150 €.

M. Christophe Le Bihan propose la somme de 150€ pour toutes les associations.

M. Le Maire propose d'allouer 150 € à Kistin café et de façon exceptionnelle 150 € cette année pour aider au lancement de l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** la subvention de 150 € et la subvention exceptionnelle de 150 €
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

⊙ **Subvention festirurales**

Mme Anne Amor précise que le festirurales travaille avec l'école de Runan.

La subvention versée sera de 100 euros de façon exceptionnelle cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** les subventions suivantes

<b>Organisme</b>	<b>2022</b>
ASL Tennis	180
Ass Cyclo Plouec du Trieux	40
Entente du Trieux	200
Médaillés militaires	20
Anacr	20
Anciens algérie	35
Union Nationale des combattants	20
Amicale des Sapeurs-Pompier	40
Amicale Laïque de Ploezal Runan	450
OCCE (coopérative scolaire)	150
Foyer socio-éducatif collège	50
Festirural subvention exceptionnelle (100 €)	100
Eau et rivière de Bretagne	20
Chambre des métiers	20

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

**Objet : subventions Commission d'action sociale**

M. le maire présente les propositions de subventions de la commission d'action sociale

<b>Organisme</b>	<b>2022</b>
Don du sang	60
Ligue contre le cancer	60
Santé et vie	30

Secours populaire Plouec	60
Banque alimentaire	302
CIDFF	20
Naitre et Bien être	30
Resto du cœur	50
Ligue des droits de l'homme	20
Muco	30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** les subventions proposées par la commission d'action sociale
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

### ***Objet : Panneaux signalisation***

M Le maire présente l'étude de signalisation d'information locale d'intérêt touristique effectuée par Mme Soizig Le Calvez, chargée de mission développement touristique à Guingamp Paimpol Agglomération.

Mme Anne Amor trouve dommage que les panneaux verts soient enlevés. Ces panneaux sont récents et ne paraissent pas abimés.

M. Le Bianic précise qu'il s'agit d'harmonier les panneaux sur la commune.

Mme Julie Burgaud précise que ce projet a été traité de façon globale sur la commune de Runan. Tous les panneaux ne seront pas à modifier immédiatement.

### ***Objet : achat d'une débroussailleuse***

M. le maire indique que l'achat d'une nouvelle débroussailleuse s'avère nécessaire. Il présente le devis d'une débroussailleuse. Le montant de ce devis est de 799 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** le devis proposé pour un montant de 799 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

### ***Objet : Achats de jeux enfants***

Afin de compléter l'offre de jeux intergénérationnel, M. le maire présente les devis pour des jeux enfants et pour une table de ping-pong

M. le maire propose d'acheter une table de ping-pong extérieure pour un montant de 1661 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 9 voix pour et 2 abstentions (Mme Marie Christine Le Roux et M. Erwan Le Bozec)

- **VALIDE** les devis proposés
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

## ***II. Projet voirie***

M. Erwan Eliès présente le projet des travaux route de Brélidy.

Il précise que des talus vont être déplacés, des travaux de busage vont être mis en place à certains endroits de la route.

Mme Anne Amor signale une partie très dangereuse à la sortie de la route de Brélidy. Des véhicules sont régulièrement arrêtés à cet endroit.

M. le maire indique que cette partie est effectivement très dangereuse. Le conseil départemental est déjà informé de ce point. Les renseignements seront pris pour connaître les possibilités de palier à cette dangerosité.

### ***Objet : Questions et informations diverses***

#### **⊙ Permanence électorale**

Elections législatives : dimanche 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h.

### ◎ *Calvaire rue de Poul Pilliou*

Mme Julie Burgaud se pose beaucoup de questions sur le calvaire qui a été mis au sol Elle se demande pourquoi le calvaire a été profané et pourquoi il reste au sol depuis quelques semaines.

M. Christophe Le Bihan relate l'historique des évènements : ce calvaire est privé et situé sur un terrain privé. Ce terrain a été vendu et les nouveaux propriétaires ont essayé de le démonter. Il a été cassé par mégarde. C'est un accident de la part des nouveaux propriétaires.

Mme Julie Burgaud indique que cela a touché plusieurs runanais. Elle précise qu'elle souhaitait apporter l'information à l'ensemble du conseil municipal.

M. Le Bianic indique qu'il serait souhaitable de mettre le calvaire à l'abri.

M. Christophe Le Bihan indique que le transfert de ce calvaire est en cours avec des professionnels du secteur.

M. Le Dantec précise que toutes les personnes du conseil municipal sont respectueuses du patrimoine religieux de la commune de Runan.

### ◎ *Fête fin août*

Mme Anne Amor demande si la fête de fin d'août va être reconduite. La subvention allouée depuis 2 ans par le conseil départemental n'est pas renouvelée cette année.

### ◎ *Travaux effectués*

M. Serge Richard indique que les travaux suivants ont été réalisés sur la commune :

- Réparation et renforcement du sol de la cuisine
- Pose de goulotte à l'école
- Curage des toilettes à la salle polyvalente et à la salle des fêtes